


**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 07/12/2022  
Reçu en préfecture le 07/12/2022  
Publié le   
ID : 974-249740101-20221207-2022\_137\_BC\_2-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 décembre 2022

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE CINQ DÉCEMBRE** à 14 h 00,  
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port dans la  
Salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la  
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : **16**  
Nombre de présents : 10  
Nombre de représentés : 2  
Nombre d'absents : 4

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2022\_137\_BC\_2**  
***Plan Local pour l'Insertion et***  
***l'Emploi (PLIE) : Avenant aux***  
***conventions de l'appel à projets***  
***Ateliers Chantiers Insertion***  
***2021/2022***

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI

**Nombre de votants :** 12

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
29 novembre 2022

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
12/12/2022

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Laetitia LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022**

**AFFAIRE N°2022\_137\_BC\_2 : PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) : AVENANT AUX CONVENTIONS DE L'APPEL À PROJETS ATELIERS CHANTIERS INSERTION 2021/2022**

**Le Président de séance expose :**

Le Bureau Communautaire du 6 décembre 2021 a validé la participation financière de la collectivité pour 12 Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) :

- 7 ACI retenus dans le cadre de l'appel à projets 2021 du second semestre ;
- 5 ACI dans le cadre de l'appel à projets 2022 premier semestre.

En lien avec les appels à projets publiés, des erreurs de date de début d'actions ont été relevées dans les conventions. Afin de procéder à la régularisation des conventions, les propositions d'avenant (en annexe) ont pour objet de :

- corriger les dates de début en lien avec les appels à projets publiés ;
- modifier les dates de démarrage d'ACI conformément aux appels à projets publiés ;
- supprimer la mention « La présente convention prend effet à compter de sa signature, après transmission des éléments précisés au point 5 » ;
- ajouter le montant de la subvention de 30 000 € pour les Amis de l'Océan Indien qui n'a pas été indiqué lors de la notification de la convention initiale.

Ces avenants n'ont pas d'impact financier.

Les ACI concernés par cet avenant sont indiqués dans les tableaux ci-dessous :

Pour les ACI de l'appel à projets 2021 du second semestre votés en Bureau communautaire du 06 décembre 2021 (2021\_123\_BC\_7) :

<b>Nom du porteur</b>	<b>Intitulé de l'ACI</b>	<b>Montant attribué</b>
Educanoo	Filanoo	30 000 €
Webcup	ACI Numérique	30 000 €
Les amis de l'Océan Indien	En selle	30 000 €
Les Jardins de Fond Imar	ENS Laperrière	30 000 €
Les Palettes de Marguerite	Atelier FER	30 000 €
ARDI	Transformation alimentaire	30 000 €
AGIDESU	Transformation	30 000 €

Pour les ACI de l'appel à projets 2022 du premier semestre votés en Bureau communautaire du 06 décembre 2021 (2021\_124\_BC\_8) :

<b>Nom du porteur</b>	<b>Intitulé de l'ACI</b>	<b>Montant attribué</b>
An Gren Kouler	Porte de Mafate	30 000 €
AGIDESU	Agriculture biologique et	30 000 €

Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le



ID : 974-249740101-20221207-2022\_137\_BC\_2-DE

	pédagogique	
AGAME	Insertion par l'informatique	30 000 €
ASES	Recyclage de bois, tôles et granits	30 000 €
Le Pied à l'Etrier	Mise en selle 3	30 000 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 24/11/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 15/11/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- VALIDER les projets d'avenant à la convention qui seront signés entre le TCO et chaque association,**
- AUTORISER le Président à signer les avenants avec chaque association retenue.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président